

Les enfants et la guerre

Dans 14 pays du monde, des enfants sont exploités comme soldats et impliqués dans des hostilités - bien que cette pratique constitue une violation des droits humains et soit interdite. L'UNICEF intervient activement en faveur de la démobilisation des enfants soldats et de la réinsertion sociale des enfants traumatisés.



© UNICEF HQ05-1247 / Roger LeMoynes

En 2017, selon le rapport du secrétaire générale de l'ONU, sept armées d'Etat – en Afghanistan, au Myanmar, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan, en Syrie et au Yémen – ainsi que 56 parties en conflit armées indépendantes de l'Etat ont recruté des garçons et des filles dans les pays cités ci-dessus ainsi qu'en République centrafricaine, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Irak, au Mali, en Nigeria et aux Philippines: les enfants - certains ont à peine sept ou huit ans – doivent monter la garde, porter le ravitaillement ou surveiller des positions. Mais il est courant aussi qu'on les force à torturer et à tuer et que les filles soient victimes d'abus sexuels.

Une enfance dominée par la guerre

L'exploitation des enfants comme soldats fait partie des actes criminels les pires dans les conflits armés. Les enfants se font enlever dans

leurs villages, dans la rue et dans les écoles pour servir comme soldats dans les régions en conflit. Comme leur personnalité n'est pas encore affirmée et que leur système de valeurs n'est pas encore très solide, il est facile de les manipuler, de les influencer et de les intimider. A force de drogue, de violence et de terreur, les enfants sont conditionnés pour combattre, torturer et tuer et dressés pour devenir des guerriers. Forcés de tuer, ils sont en même temps les victimes d'une guerre qu'ils ne comprennent pas et dont ils ne sont aucunement responsables. L'utilisation des enfants soldats est facilitée par le fait que des armes légères sont disponibles en masse.

Le difficile retour à la normalité

Plus les guerres sont longues, plus elles sont atroces, dit Ishmael Beah : « Au début, les enfants reçoivent beaucoup de promesses. Ils

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, s'appuie sur plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. L'UNICEF met tout en œuvre pour que les enfants puissent survivre et avoir une enfance préservée. La santé, l'alimentation, l'instruction, l'eau et l'hygiène ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida font partie de ses tâches centrales. L'UNICEF assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires.

Autobiographie d'Ishmael Beah :
« Le chemin parcouru – Mémoires d'un enfant soldat »
Après avoir passé trois ans comme enfant soldat dans l'armée nationale de Sierra Leone, Ishmael Beah est arrivé, avec le soutien de l'UNICEF, dans un camp de réinsertion. Il fait partie aujourd'hui du « Human Rights Watch Children's Division Advisory Committee » et est ambassadeur de l'UNICEF.

combattent pour une bonne cause. Mais cela appartient très vite au passé. A la fin, les chefs de guerre ne veulent qu'une seule chose : tuer et piller. C'est une guerre de fous ». La plupart des enfants soldats souffrent encore de cauchemars, d'états de panique et d'insomnies longtemps après avoir été démobilisés. Arrachés à leur enfance, ces enfants sont exposés à de grandes fluctuations de leur état psychique à la suite des traumatismes subis. Après des années d'abus et de violence, ils ne retrouvent que lentement et difficilement accès à une vie normale. A leur retour dans leurs villages, ils constatent très souvent que leurs familles se sont enfuies de la localité dévastée. Etant considérés comme des meurtriers, les enfants ne sont plus acceptés par leurs proches et leurs voisins : ils se font rejeter. Par désespoir ou par crainte, ils sont nombreux à se faire de nouveau enrôler ou à traîner dans la rue.

L'aide de l'UNICEF

Les anciens enfants soldats ont besoin d'une aide psychologique étendue pour apprendre à assumer les atrocités vécues. Depuis 1980, l'UNICEF joue un rôle central dans la démobilisation et la réinsertion des anciens enfants soldats. L'UNICEF met en place des programmes de réinsertion des enfants soldats. L'organisation apporte son soutien à des foyers d'accueil provisoires qui assurent une prise en charge psychologique des enfants traumatisés et les aident à soulager les séquelles dont souffre leur santé. Ces projets comprennent aussi les conseils aux familles et l'amélioration de la protection de l'enfant.

L'UNICEF s'investit très activement en faveur des anciens enfants soldats. La priorité est donnée à la mise en place d'écoles appropriées, à l'ajustement de la matière d'apprentissage aux besoins particuliers des enfants, à l'octroi de bourses d'étude et à la lutte contre la pauvreté. Durant le séjour des garçons et des filles au centre d'accueil, l'UNICEF et ses partenaires locaux cherchent leurs familles. Quand un regroupement familial n'est pas possible, les anciens enfants soldats sont logés par groupes et encadrés.

Les filles sont nombreuses à subir des abus sexuels durant les conflits. Si elles sont enceintes, leurs villages ou leurs familles les rejettent et elles sont isolées. Elles ont besoin d'un soutien et de mesures de réinsertion.

Echange du savoir

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance lutte aux côtés de différentes organisations partenaires pour que les connaissances et l'expérience accumulées dans le monde en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des enfants soldats puissent alimenter des programmes nationaux.

L'UNICEF intervient dans les instances onusiennes et au sein des organes internationaux et nationaux de manière à introduire régulièrement dans les délibérations tous les thèmes concernant les enfants soldats et leur réinsertion sociale.

Campagne internationale

L'UNICEF soutient depuis de nombreuses années la campagne internationale « Coalition to Stop the use of Child Soldiers » appelée aujourd'hui « Child Soldiers International ». Cette campagne a eu pour effet de prohiber dans le monde l'exploitation des enfants comme soldats; elle a marqué aussi le début de nombreux programmes d'aide aux intéressés.

A force de ténacité, il a été possible de placer les violations des droits de l'homme à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de l'ONU. L'organe suprême aborde régulièrement la question des conflits dans lesquels les enfants sont forcés au combat.

Du fait de la pression internationale, les parties en guerre acceptent de plus en plus fréquemment de démobiliser les enfants soldats.

Le 14 mars 2012, Thomas Lubanga - l'ancien président de l'Union des patriotes congolais - a été reconnu coupable de deux crimes de guerre par les juges de la Cour pénale internationale à La Haye. Il a participé à l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans ses troupes et les a envoyés au front. C'est le premier jugement rendu par la Cour depuis son établissement à La Haye, en juillet 2002.

Un mois plus tard, Charles Taylor, ancien président du Liberia et l'un des instigateurs de la guerre civile en Sierra Leone, a été reconnu coupable par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone des crimes contre l'humanité, dont l'exploitation d'enfants-soldats.

Etat : février 2018

Un protocole additionnel à la Convention des droits de l'enfant a été adopté en 2002 après de longues négociations. Il a déjà été signé par 176 Etats. L'UNICEF a joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Ce protocole interdit l'implication directe des jeunes de moins de 18 ans dans les hostilités. Ce protocole autorise néanmoins les forces en conflit à enrôler des jeunes pour le service militaire volontaire hors des hostilités, s'ils ont plus de 15 ans.

Pour plus d'informations:

www.unicef.org
childrenandarmedconflict.un.org
www.child-soldiers.org
www.redhandday.org

Comité suisse pour l'UNICEF

Pfingstweidstrasse 10
8005 Zurich
Téléphone +41 (0)44 317 22 66
info@unicef.ch
www.unicef.ch
www.facebook.com/unicef.ch
Compte postal pour les dons:
80-7211-9